



Présents :

- Délégués de quartier : Alain CARRE, Alain DUBOST
- Représentants de la commune : Claude BAUDIN (Maire), Gérard LAVIGNE (Maire-adjoint), Bruno GUISE (Maire-adjoint)
- Absents : Fabienne RASSON (élue contact)

Secrétaires de séance : Alain DUBOST, Alain CARRE

Ordre du jour :

- Point sur les travaux réalisés, en cours ou programmés.
- Questions-réponses des participants

Réunion quartier Q5 du 8 novembre 2022

Sujets abordés – réponses		ACTIONS	ECHEANCES
1	Peinture routière :		
	- Avenue de Verdun, ligne blanche dans le virage devant le cimetière de Châtenet à retracer <i>Sera fait entre janvier et mai en fonction de la météo</i>	OUI	Printemps 2023
	- Au niveau de la Borderie, refaire la peinture des lignes blanches dans le prolongement des triangles sur ralentisseurs <i>Sera fait au printemps dans le cadre de la campagne de peinture routière</i>	OUI	Printemps 2023
	- Sur le trottoir qui va du chemin des Ajoncs à la boulangerie, faire un tracé vélos sur le trottoir pour partager vélos / piétons <i>Marquage non réglementaire et source de conflits d'usage</i>	NON	/
	- Rue des Amandiers : possibilité de définir la piste cyclable avec marquage au sol ? <i>Il n'y a pas la place de créer une piste cyclable rue des Amandiers, les vélos peuvent circuler sur la voirie compte tenu du trafic peu intense sur cet axe.</i>	NON	/
- Chemin des Jasmins : possibilité marquer au sol des places de stationnement ? <i>Selon le code de la route, les véhicules peuvent stationner sur la chaussée si elles ne représentent pas de danger particulier.</i>	En attente avis PM		
- Rue des Hortensias : tracer une bande jaune d'interdiction de stationner dans le virage et devant les boîtes aux lettres face à la résidence ? <i>Pourra être fait au printemps après avis de la PM pour prise d'arrêt correspondant.</i>	OUI	Printemps 2023	
2	Au niveau de rétrécissement du Temple, harmoniser les panneaux, mettre un gros panneau indiquant le priorité (le même que celui en descendant) <i>Les services techniques se chargent de passer la commande et l'installeront à réception.</i>	OUI	En cours

3	<p>Trottoirs avenue Charles de Gaulle : quand vont-ils être repris et avec quel revêtement ?</p> <p>Le bureau d'étude mandaté pour les projets de desimpermeabilisation étudie le revêtement le plus adapté pour répondre aux enjeux d'infiltration des eaux pluviales</p>	OUI	<p>Etude en cours</p> <p>-</p> <p>Intervention premier trimestre 2023</p>
4	<p>Possibilité de nettoyer la piste cyclable derrière le tennis ?</p> <p>Sera fait avant le saison par le service des Espaces Verts</p>	OUI	Printemps 2023
5	<p>Rue Camille André : tailler les arbres et plus particulièrement le cerisier</p> <p>La responsable du service espaces verts se rendra sur place pour programmation de l'intervention</p> <p>Lotissement Camille André : éclairage public clignotant côté zone châtaigniers</p> <p>Les électriciens interviendront dès que possible</p>	OUI OUI	Dès que possible
6	<p>Nuisances sonores du camping « Les Pins »</p> <p>Suite à la réunion de quartier, monsieur Lavigne a pris rendez-vous avec les propriétaires du camping. Ces derniers ont lancé des études pour intervention avant la saison. Monsieur Lavigne s'engage à suivre le dossier.</p>	OUI	Avant saison 2023
7	<p>Chemin des Ajoncs angle avenue Charles de Gaulle, est-ce possible de dégager la végétation côté rocade ?</p> <p>Ces parcelles appartiennent soit à la CARA soit à des propriétaires privés. L'information est passée à la CARA qui doit intervenir rapidement.</p>	OUI	/
8	<p>Clos Papyrus : informations, plans etc</p> <p>Projet privé réalisé par BERMAX, pour toute information complémentaire, se rapprocher de monsieur HUE en charge du projet chez BERMAX. Le plan est affiché sur place.</p> <p>Le 9 novembre au matin, une réunion s'est tenue sur site en présence de M. le Maire, monsieur Garnier (adjoint à l'urbanisme), monsieur Lavigne (adjoint à la sécurité et à la vie des quartiers), monsieur Guise (adjoint aux travaux, réseaux et voirie), monsieur Hue représentant la société Bermax, l'entreprise chargée des VRD et 3 riverains pour apporter réponses aux interrogations manifestées par ces derniers lors de la réunion de quartier de la veille.</p>	NON	/
9	<p>Réfection de la rue des Amandiers ?</p> <p>Cette rue n'est, à ce jour, pas inscrite dans le plan pluriannuel d'investissement voirie 2023-2024. Elle pourra être proposée en commission travaux après réception du rapport général GEOPTIS sur l'état des voiries de la commune (en fonction de l'urgence)</p>	A l'étude	
10	<p>Réfection rue des Noisetiers ?</p> <p>La rue des Noisetiers a été décalée dans le plan pluriannuel investissement voirie après 2024, les demandes des riverains ne portant que sur les purges de racines et reprise des nids de poule.</p> <p>Cependant, monsieur le Maire reconnaît, pour s'être déplacé sur place le très mauvais état de la chaussée, après l'entreprise Curaudeau sur plusieurs centaines de mètres. Une visite sur site avec les services techniques, M.Guise et M.Lavigne montre une chaussée abîmée sur plusieurs points notamment à cause des racines d'un énorme pin venant d'une propriété privée (au N°2). M. Lavigne va voir avec le riverain s'il est possible d'abattre ce pin pour limiter les dégâts sur la</p>	A l'étude	

	chaussée et le réseau d'eaux pluviales. Suite à ça une purge des racines et reprise de la voirie pourront être programmées.		
11	Rue des Noisetiers : entretien du bassin d'infiltration. Elagage des arbres en surplomb de la voie La hauteur des arbres et le curage du bassin seront revus à l'issu d'un rendez-vous sur place avec la responsable du centre technique municipal, monsieur Guise et en présence de monsieur David (riverain concerné). Suite visite sur place : l'entretien du bassin se fera par éco pâturage. Le peuplier côté riverains sera certainement abattu et les arbres élagués. La végétation débordante chez les voisins sera entretenue par le service espaces verts.	OUI	
12	Rue du Colonel Sahler : trottoirs non entretenus Les trottoirs sont régulièrement tondus, selon l'arrêté N° F2020-272, les administrés ont obligation d'entretien des trottoirs, devant de portes, caniveaux et végétation le long du domaine public. Cela n'empêche pas au service des espaces verts de la commune d'intervenir. Cependant, les agents du service des espaces verts se rendront sur place et interviendront si besoin.	OUI	
13	Nuisances stade : - nuisances sonores - éclairage du stade : tous les spots restent allumés malgré la lumière du jour et à la fin des matchs pour éclairer la buvette - stationnement anarchique Une réunion va être organisée avec l'adjointe aux sports et monsieur Lavigne pour les sensibiliser à ces différents désagréments et trouver des solutions.	OUI	Avant le fin de l'année 2022
14	Demande générale de sévir contre les stationnements anarchiques, principalement sur les trottoirs Contacter la Police Municipale ou la Police Nationale quand débordements. Le Maire abordera ce sujet avec les délégués de quartiers et élus contacts lors d'une réunion prévue le 6 décembre 2022.	/	/
15	Est-il prévu des colonnes enterrées pour les déchets ? La CARA est compétente en matière de déchets. Fin 2023 le contrat actuel sur la gestion des déchets prendra fin. En 2024 un nouveau contrat sera mis en place avec un nouveau prestataire choisi. La CARA et les élus de la commune travaillent sur un cahier des charges pour le nouveau contrat avec implantation de colonnes d'apports volontaires.	/	/
16	Intervenir sur l'éclairage public rue des Terres de ma Mère qui dysfonctionne Les électriciens interviendront dans les meilleurs délais	OUI	Dès que possible
17	Avenue de Verdun : Les trottoirs ne permettent pas l'accès aux PMR vers le centre-ville La voirie étant récente, les trottoirs ne pourront être repris	NON	/
18	Chemin de la Borderie : possibilité de reprendre les flashes ?	OUI	
19	Rue des Clématites : devenir de la rue, maisons et jardins à l'abandon, travaux qui durent, route dangereuse Cela concerne un riverain en particulier, sur lequel une action a été menée en début d'année. Hélas, le désordre est sur domaine privé et	/	/

	<p>non plus sur le domaine public.</p> <p>Suite au rendez-vous sur place avec monsieur Guise et les services techniques il s'avère que les travaux sont liés aux travaux du lotissement qui ont pris du retard.</p>		
20	<p>Voir prolongement de la piste cyclable entre le rond-point du Super U et le rond-point de la Borderie au niveau de Jean Moreau et rond-point sur Charles de Gaulle</p> <p>A voir avec la CARA</p>	/	/
21	<p>Rue des Hortensias : faire respecter l'alignement des haies et clôtures. Demande d'un sens unique rue des Hortensias et rue des Romarins.</p> <p>Une étude de circulation à l'échelle du quartier a été réalisée par un bureau d'études spécialisé avec plusieurs propositions de scénarii. Ces propositions n'ont pas encore été analysées. Une information sera faite au sortir des décisions et les résultats de l'analyse de l'étude seront affichés en mairie.</p>	A l'étude	
22	<p>Demande d'un abri sur la plage du Bureau pour pouvoir se changer hors saison.</p>	NON	/
23	<p>Rue du Fourchaud : possibilité de mettre en double sens vélos entre la rue des Muriers et la rue des Lauriers même si la rue est limitée à 50km/h.</p> <p>Après visite sur place de M. Guise, M. Lavigne, la PM et la responsable du centre technique municipal, un avis défavorable est émis pour la 3^{ème} fois en 2 ans par la police municipale.</p> <p>Cette question ne sera plus étudiée.</p>	NON	/
24	<p>Un encart sur le fonctionnement de l'éclairage public sera fait dans le prochain bulletin municipal « <i>Le Reflet</i> »</p>	/	/
25	<p>Rue des Fougères : réfection voirie / trottoirs</p> <p>Des travaux de particuliers sont encore en cours.</p>	NON	
26	<p>Rue des Jasmins : réfection voirie / trottoirs</p> <p>Cette rue n'est, à ce jour, pas inscrite dans le plan pluriannuel d'investissement voirie 2023-2024. Elle pourra être proposée en commission travaux après réception du rapport général GEOPTIS sur l'état des voiries de la commune (en fonction de l'urgence)</p>	A l'étude	
27	<p>Odeurs récurrentes de la station d'épuration</p> <p>La CARA a déjà été informée, la mairie n'a pas de solution</p>	NON	/
28	<p>Maison et terrain à l'abandon angle rue des Hortensias / rue des Romarins</p> <p>Un courrier a été adressé au propriétaire qui s'est engagé à nettoyer son terrain.</p>	OUI	/
29	<p>Revoir l'état de l'aire de jeu du lac. Revoir les anciennes fixations. Petits cailloux dangereux pour les enfants.</p> <p>Les équipements ludiques sont vieillissants mais surveillés. Néanmoins, les services techniques vont intervenir dans les meilleurs délais au niveau de l'ancien tourniquet, de la porte d'entrée du petit parc manquante et de la barrière côté parking (city stade).</p>	OUI	Début 2023